

SOINS DE SUPPORT

Fiche-repère

Sexothérapie



Quoi ?

La sexologie étudie la complexité de la sexualité humaine (biologique, culturelle, psychologique, relationnelle, sociale) où l'imaginaire et les mythes fondent sa réalité. Elle permet de comprendre comment se construisent tous les comportements sexuels. La sexothérapie permet d'identifier les problèmes que l'on rencontre dans sa sexualité et d'apaiser les souffrances que cela peut entraîner au niveau individuel et au niveau du couple.

Pour quoi ?

Objectifs

L'objectif principal de la sexothérapie est d'accompagner le patient et son conjoint dans les difficultés rencontrées dans leur vie sexuelle et/ou dans leur vie de couple, pour recréer un climat favorable à la sexualité : détente et échange.

Plusieurs résultats sont attendus :

- ✓ Comprendre le trouble
- ✓ Soulager voire soigner, le symptôme
- ✓ Accompagner et soutenir le patient et/ou le couple
- ✓ Faciliter la communication dans le couple

Critères d'indication

- ✓ Troubles sexuels (dyspareunies, trouble de l'érection, ... etc.)
- ✓ Troubles en lien avec l'image corporelle (cicatrice post chirurgie, alopecie liée à la chimiothérapie, modifications faciales et corticothérapie, amaigrissement, prise de poids, ... etc.)
- ✓ Difficultés relationnelles dans le couple liées à la maladie grave et/ou chronique

Par qui ?

Médecin, infirmier ou sage-femme de formation avec une formation à la sexothérapie. Seul le médecin sexologue peut prescrire un traitement.

Pour qui ?

En individuel ou en couple.

- ✓ Patients souffrant de pathologies chroniques
- ✓ Patients souffrant de pathologies altérant la fonctionnalité sexuelle (cancer prostate, verge, vagin, SEP, diabète, paraplégie, ... etc.)
- ✓ Patients souffrant de pathologies délabrantes ou modifiant l'image corporelle (post chirurgie, chimiothérapie, corticothérapie, ... etc.)
- ✓ Patient et/ou couple dont la maladie retentit sur l'intimité du couple directement ou indirectement (trouble de la communication dans la démence, dépression réactionnelle à l'annonce d'une mauvaise nouvelle...).

Où ?

A domicile ou au cabinet du professionnel.

Quand ?

- ✓ Fréquence : une séance tous les 15 jours à 3 semaines et pendant 3 à 4 fois
- ✓ Durée des séances : de 60 à 90 minutes

Comment ?

Evaluation du trouble sexuel par entretien verbal puis proposition d'exercices de relaxation, approche sexocorporelle, soutien sexothérapeutique, apport cognitif et approche médicamenteuse.

Contre-indications et points de vigilance

- ✓ Refus du patient, personnalité psychotique
- ✓ Adhésion du patient au projet thérapeutique proposé.